

Assurance-chômage

Demande d'autorisation pour les formateurs d'apprentis

Entreprise

N° REE

N° IDE

CHE -

Entreprise / Nom du secteur d'exploitation

Branche

Rue

N°

NPA

Lieu

1 Indiquer le nombre total des formateurs dans l'entreprise ou le secteur d'exploitation

Nombre de formateurs

Form input for number of trainers

2 Pour quelle raison la formation des apprentis dans l'entreprise ou le secteur d'exploitation est-elle compromise sans encadrement, pourquoi la présence du/des formateurs est nécessaire pour garantir la formation et pourquoi elle ne peut être assurée d'une autre manière ?

Motivation

Form input for motivation

3 Date du dépôt du préavis RHT

le

Form input for date (J J M M A A A A)



4 La demande d'autorisation s'applique aux formateurs suivants :

Nom
[Redacted]

N° AVS
7 5 6 [Redacted]

Prénom
[Redacted]

Nombre approximatif d'heures par mois consacrées à la formation : [Redacted] Nombre d'heures [Redacted]

Nom
[Redacted]

N° AVS
7 5 6 [Redacted]

Prénom
[Redacted]

Nombre approximatif d'heures par mois consacrées à la formation : [Redacted] Nombre d'heures [Redacted]

Nom
[Redacted]

N° AVS
7 5 6 [Redacted]

Prénom
[Redacted]

Nombre approximatif d'heures par mois consacrées à la formation : [Redacted] Nombre d'heures [Redacted]

Nom
[Redacted]

N° AVS
7 5 6 [Redacted]

Prénom
[Redacted]

Nombre approximatif d'heures par mois consacrées à la formation : [Redacted] Nombre d'heures [Redacted]

Nom
[Redacted]

N° AVS
7 5 6 [Redacted]

Prénom
[Redacted]

Nombre approximatif d'heures par mois consacrées à la formation : [Redacted] Nombre d'heures [Redacted]

Veillez joindre une copie des documents qui attestent que le formateur est reconnu en tant que formateur au sens de l'art 45 de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr).

Remarques générales

Selon l'art 32 al. 6 LACI, les formateurs d'apprentis ont droit à l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT) pour les heures consacrées à la formation des apprentis durant la perte de travail à prendre en considération.

Avant de remplir le formulaire, prière de lire les informations relatives à l'indemnités en cas de RHT pour les formateurs disponibles sur : www.travail.swiss -> Menu -> Employeurs -> Aides financières -> Indemnité en cas de RHT.

Si un préavis RHT a été déposé par secteur d'exploitation, il faut une autorisation pour les formateurs d'apprentis par secteur d'exploitation.

En cas de renouvellement du préavis RHT, une nouvelle demande d'autorisation devra être à nouveau déposée.

L'employeur est tenu de fournir des renseignements dignes de foi (art. 88 LACI et art. 28 LPG).

L'autorité cantonale peut exiger d'autres documents.

Les heures consacrées à la formation d'apprentis devront être notifiées de manière distincte dans le système du contrôle du temps de travail (p. ex. cartes de timbrage, rapports sur les heures) de l'employeur.

Confirmation de l'employeur

Par ma signature, je confirme que j'ai fourni des indications conformes à la vérité.

Lieu
[Redacted]

Date
J J M M A A A A

Signature
[Redacted]

Annexes Copie des documents qui attestent que le formateur est reconnu en tant que formateur au sens de l'art. 45 de la loi fédérale sur la formation professionnelle (LFPr)